

MERCREDI 12 JUILLET 2023

[Si vous n'arrivez pas à lire ce mail correctement, cliquez ici](#)



NEWS
L'INFO UTILE AU BUSINESS

AVEC **ouest**
france

Automobile

La fondation Amipi investit 4,5 M€ dans sa deuxième usine de Cholet

Maine-et-Loire | 12/07/23



À Cholet, la Fondation Amipi - Bernard Vendre double ses capacités avec la création d'une seconde usine.

© Fondation Amipi - Bernard Vendre

La **fondation Amipi – Bernard Vendre** construit actuellement une usine de 4 300 m² à Cholet. Un investissement de près de 4,5 M€ pour créer ce nouveau site,

dimensionné pour 140 personnes, qui accueillera au premier trimestre 2024 ses 90 salariés, pour la plupart en situation de handicap cognitif. La fondation va ainsi y transférer son activité de fabrication de faisceaux de câbles électriques pour l'industrie automobile. « Nous avons remporté un marché de 6 M€ pour réaliser les faisceaux d'un utilitaire pour Renault. C'est un gisement de 150 postes à créer pour nos différentes usines », indique Jean-Marc Richard, président de la fondation Amipi – Bernard Vendre. Reconnue d'utilité publique, celle-ci s'appuie en effet sur 6 unités de production en régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Des usines « apprenantes et inclusives » qui emploient 900 salariés, dont 130 encadrants, spécialisées dans la production de faisceaux électriques pour les constructeurs et équipementiers automobiles. Une activité qui génère en moyenne 30 M€ de chiffre d'affaires chaque année.

DIVERSIFIER L'ACTIVITÉ

À Cholet, où la fondation siège, l'Amipi estime que ce projet permettra la création d'une cinquantaine de postes supplémentaires au sein de la future usine. Situés à une centaine de mètres du chantier, les 1 800 m² de locaux actuels de l'entreprise adaptée seront conservés. Ils permettront d'accueillir une nouvelle production dans le cadre de **son projet de diversification**. « Nous regardons vers le textile, les mobilités ou l'économie circulaire. Sous 5 ans, nous voulons nous ouvrir à de nouvelles activités tout en nous installant directement dans les entreprises. Notre objectif est de partager nos savoir-faire et de montrer que l'on peut pour former et intégrer autrement les personnes en situation de handicap », ajoute Jean-Marc Richard. La fondation Amipi table ainsi sur 5 à 10 personnes qui quitteraient cette année les ateliers de Cholet pour s'insérer professionnellement dans une entreprise classique.

Cédric MENUET